

Paris, 8 septembre 2010

▪ **AUX UNIONS DEPARTEMENTALES**
▪ **AUX FEDERATIONS NATIONALES**

JCM.AAA
Circulaire n° 144-2010
Secteur : **Marche générale de l'organisation**
Objet : **Manif du 7 septembre et intersyndicale du 8 septembre 2010**

Cher(e)s Camarades,

La journée du 7 septembre a atteint et même dépassé ses objectifs de mobilisation. Dans les cortèges, **FORCE OUVRIERE** a tenu toute sa place et nous remercions toutes et tous les camarades qui se sont investi(e)s dans la préparation de cette journée, tous les responsables de syndicats et de fédérations qui ont défilé et fait grève dans le public comme dans le privé.

La question de la suite du mouvement est maintenant posée. A la mi-journée, après le conseil des ministres, le président de la République a fait une déclaration que vous trouverez ci-jointe.

En substance, il maintient l'axe de sa réforme, le report à 62 ans du départ en retraite et à 67 ans celui de l'annulation de la décote, autrement dit du taux plein. Il procède à quelques aménagements que nous avons qualifiés de « mesurette » et qui étaient dans les tuyaux depuis quelques jours. Vous recevrez demain sur ces points une analyse plus détaillée.

Ces aménagements cosmétiques ne peuvent en aucun cas changer notre position sur l'appréciation que nous portons sur ce texte dont nous continuons à demander le retrait. Nous sommes, en effet, dans une logique à l'opposé de celle du gouvernement.

C'est sur ce mandat que **FORCE OUVRIERE** a participé à la réunion syndicale du 8 septembre. **Michèle BIAGGI** et **Didier PORTE** représentaient la confédération.

Nous avons formulé notre exigence du retrait dans le communiqué (ci-joint), ce qui a été refusé. Nous ne nous sommes donc pas associés au communiqué de l'intersyndicale.

La discussion a surtout porté sur la date de la journée d'action. L'assemblée nationale votant le 15 septembre, nous étions partisan de mobiliser ce jour (ainsi que la FSU et SUD), mais la CGT et la CFDT ont objecté qu'il serait difficile de mobiliser au même niveau que le 7.

La date du 23 septembre a finalement été retenue. FORCE OUVRIERE a rappelé sa proposition d'appel à 24 heures de grève interprofessionnelle. Le communiqué de « l'intersyndicale » évoque : « une grande journée de grèves et de manifestations » et de faire du 15 une journée d'interpellations des députés, sénateurs, membres du gouvernement, etc ... ce qui n'a pas la même portée.

La confédération sera donc dans l'action du 23 septembre dans l'unité d'action, sur ses mots d'ordre à savoir son exigence maintenue du retrait du projet de loi.

Comme nous l'avons publiquement indiqué, il s'agit maintenant de mieux réussir le 23 septembre que le 7 septembre.

S'agissant du 15 septembre, il convient de voir au niveau local, en fonction des relations syndicales, ce qu'il est possible de faire, sachant que l'objectif prioritaire est le 23 septembre.

« L'intersyndicale » va adresser une interpellation publique aux autorités dont nous ne serons pas signataires.

Une lettre spécifique du secrétaire général de la confédération sera rendue publique.

Vous recevrez prochainement des précisions sur l'organisation du 23 septembre.

Amitiés syndicalistes.

Jean-Claude MAILLY
Secrétaire Général